

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2017_257**

L'an deux mille dix sept, le douze octobre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à ALIXAN, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 06/10/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 82 - votants : 106

OBJET : BUDGET GÉNÉRAL 2017 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, FRECENON Béatrice, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHALAL Nancy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MOUNIER Françoise, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame FRECENON Béatrice
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur DUC Bernard
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur BORDAZ Christian a donné pouvoir à monsieur LABRIET Gérard
Monsieur BOURNE Claude a donné pouvoir à monsieur FUHRER Gérard
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur MEURILLON Jean
Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur BARTHELON Bernard
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Madame BROSSE-TCHEKEMIAN Nathalie a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur ROBERT David
Monsieur TROUILLER Luc a donné pouvoir à madame COLLOREDO BERTRAND Magda
Monsieur LUNEL Gérard a donné pouvoir à monsieur CARDI Jean-Pierre
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique

La décision modificative est équilibrée en section de fonctionnement à hauteur de - 175 201.40 €.

Cette évolution s'explique par le financement de nouvelles dépenses compensées par une baisse des charges par ailleurs.

Les principales nouvelles dépenses de fonctionnement proviennent d'ajustements sur les charges courantes : frais de fonctionnement et frais de personnel pour une somme globale de 2,6 M€.

Ces dépenses sont équilibrées principalement par une réévaluation des ressources de dotation et de fiscalité. En effet, les notifications de l'Etat sont intervenues après le bouclage budgétaire. Enfin, en synthèse de ces évolutions, le virement à la section d'investissement a été minoré à hauteur de 686k€.

La décision modificative est équilibrée en section d'investissement à hauteur de - 3 289 883 €.

Les principales évolutions des dépenses d'investissement correspondent à des transferts entre chapitres afin de payer les dépenses sur les bonnes imputations comptables et une diminution significative au chapitre 204 en raison d'une estimation au plus juste du fait de l'état d'avancement des différents travaux.

La section d'investissement est équilibrée par un réajustement des crédits de subventions au chapitre 13 à hauteur de 1M€ en raison d'attribution de subventions d'investissement.

La diminution des crédits d'emprunts inscrits du fait de la diminution globale du besoin de financement pour près de 4.3 M€. Le montant d'emprunt prévisionnel est de ce fait ramené à moins de 14.4M€ sur l'exercice.

		Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	62672 - au budget annexe	414 148,91 €	
	6216 - Personnel affecté par le GFP de rattachement	917 318,00 €	
	6217 - Personnel affecté par la commune membre du GFP	309 000,00 €	
	6218 - Autre personnel extérieur	6 000,00 €	
	6331 - Versement de transport	3 970,00 €	
	6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00 €	
	6336 - Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	2 610,00 €	
	6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	278 880,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	64111 - Rémunération principale	137 012,00 €	
	64112 - NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	4 600,00 €	
	64118 - Autres indemnités	35 500,00 €	
	64131 - Rémunérations	259 272,00 €	
	64138 - Autres indemnités	20 000,00 €	
	6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	53 300,00 €	
	6453 - Cotisations aux caisses de retraites	57 000,00 €	
	6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00 €	
	6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	840,00 €	
	6475 - Médecine du travail, pharmacie	110 700,00 €	
014 - Atténuations de produits	73928 - Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	68 447,62 €	
022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	900 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	023 - Virement à la section d'investissement	685 758,94 €	
65 - Autres charges de gestion courante	65548 - Autres contributions	4 015,00 €	
	657363 - A caractère administratif	328 829,26 €	
	658 - Charges diverses de la gestion courante	910 501,49 €	
	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 400,00 €	
	67443 - aux fermiers et concessionnaires	28 800,00 €	
	678 - Autres charges exceptionnelles	70 000,00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	70872 - par les budgets annexes et les régies municipales		499 984,51 €
73 - Impôts et taxes	73211 - Attribution de compensation		579 933,89 €
	74124 - Dotation d'intercommunalité		550 000,00 €
74 - Dotations et participations	7478 - Autres organismes		300 367,00 €
77 - Produits exceptionnels	7788 - Produits exceptionnels divers		54 350,00 €
	Section de Fonctionnement	175 201,40 €	174 201,40 €

		Dépenses	Recettes
041 - Opérations patrimoniales	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	575 000,00 €	
13 - Subventions d'investissement	1328 - Autres	20 400,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	158 000,00 €	
	2051 - Concessions et droits similaires	936,00 €	
	2041411 - Biens mobiliers, matériel et études	2 734 475,00 €	
204 - Subventions d'équipement versées	2041511 - Biens mobiliers, matériel et études	55 437,00 €	
	204182 - Bâtiments et installations	900 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	21538 - Autres réseaux	1 356 600,00 €	
	21715 - Terrains bâtis	100 000,00 €	
	21752 - Installations de voirie	1 197 464,00 €	
	217538 - Autres réseaux	256 795,00 €	
	2313 - Constructions	66 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	66 000,00 €	
	27638 - Autres établissements publics	29 224,00 €	
27 - Autres immobilisations financières	021 - Virement de la section de fonctionnement		685 758,94 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	024 - Produits des cessions d'immobilisations		95 650,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	041 - Opérations patrimoniales		575 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	2031 - Frais d'études		508 864,00 €
	1311 - Etat et établissements nationaux		282 376,95 €
	13151 - GFP de rattachement		137 500,00 €
13 - Subventions d'investissement	1318 - Autres		45 600,00 €
	1328 - Autres		65 243,00 €
	1388 - Autres		4 314 358,01 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		
	Section d'Investissement	3 289 883,00 €	3 289 883,00 €

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 5 voix
- Pour : 101 voix

DECIDE :

- **adopter** la décision modificative n°1 2017 du budget principal tel que joint à la présente :
 - au titre du fonctionnement - 175 201,40 €
 - au titre de l'investissement - 3 289 883,00 €
- **autoriser et mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 19 octobre 2017
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo
Rovaltain - Avenue de la gare
BP 10388
26958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.